

FORMATION

GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTES

Conseil Régional
Réunion du 20 – 21 octobre 2011

**Contrat de plan régional de développement des formations
professionnelles 2011-2015
Intervention de Josiane Corbic**

Monsieur le Président,
Mes cher(e)s collègues,

Pour compléter les propos de ma collègue Sophie Lemoine, je souhaite revenir, tout d'abord, sur l'obligation créée par la loi du 24 novembre 2009 de mettre en place un service public régional de l'orientation.

Nous nous inscrivons ainsi clairement dans l'objectif d'améliorer le service rendu aux publics dans le cadre des réseaux de l'AIOA (Accueil, Information, Orientation et Accompagnement) et des MFP (Maisons de la Formation Professionnelle) en confortant le professionnalisme et la formation des personnels de l'orientation.

Etant entendu qu'il s'agit d'un service public gratuit et ouvert à tous.

Concernant la labellisation des structures existantes, l'objectif du Gouvernement est de mettre en concurrence les structures d'orientation d'où la détermination du Conseil régional à faire valoir l'idée d'une labellisation d'un réseau en l'occurrence le réseau MFP et non de structures isolées.

Ceci évitera d'opposer les services d'orientation et limitera la tentation de certaines structures d'empiéter sur les missions d'une autre pour être labellisées.

Cependant, n'y aurait t-il pas un risque de voir des organismes privés dont le métier serait l'information ou le conseil personnalisé être labellisés ? Cette crainte de la FSU nous semble légitime.

Le service public de l'orientation en serait particulièrement affaibli.

Pour éviter tout désengagement financier qui serait préjudiciable à l'avenir des CIO, le Conseil régional a souhaité réunir l'Etat et les conseils généraux sur un projet commun : l'expérimentation d'une gestion des CIO tripartite.

Il est légitime que ceci puisse inquiéter mais cette expérimentation est conditionnée à des garanties : pas de transfert de personnels, pas de régionalisation, pas de déstabilisation des missions.

Au sujet des aides annexes à la formation, il est tout de même inadmissible de constater que des personnes s'interdisent d'entrer en formation voire abandonnent un parcours de formation faute de pouvoir subvenir à leurs besoins.

Ceci est inacceptable. Aussi, un certain nombre de propositions portent sur le logement, la restauration ou encore le transport.

Par ailleurs, nous nous félicitons de l'intégration dans ce document de certaines des propositions du groupe communiste.

L'évaluation des dispositifs d'aides annexes à la formation versées par la Région nous semblait nécessaire. En effet, ces aides sont –elles encore suffisantes face à la hausse régulière des prix des repas, du transport, ou encore du logement ?

Les actions en matière de logement dont la recherche de mutualisation des places d'hébergement avec les internats dans les lycées sont très positives et participeront à faciliter l'entrée en formation.

Notre proposition d'étudier une aide à la garde d'enfants n'a pas été reprise : une réflexion pourrait déjà s'engager avec les communes, les CAF voire les conseils généraux. En effet, de nombreuses femmes sont freinées dans leur entrée en formation par les difficultés notamment financières à faire garder leurs enfants.

Nous sommes également revenus sur la question du permis de conduire, condition essentielle à remplir pour intégrer un parcours de formation.

Outre qu'une réflexion sera engagée sur l'intervention de la Région en matière d'aide aux déplacements des stagiaires, un suivi et une évaluation des

expérimentations mises en place par les Missions locales sur l'accès au permis de conduire seront mis en œuvre.

Ceci, nous n'en doutons pas, est une première avancée vers l'idée d'intégrer une aide à l'obtention du permis de conduire.

Nous réitérons également l'idée d'un financement des permis de conduire par les recettes des radars routiers. Cette ambition pourrait être portée au sein de l'Association des Régions de France.

Comme ma collègue Sophie Lemoine, je tiens à remercier Mme la Vice – présidente pour son engagement sur un dossier très complexe.